

L'Info des Bordeaux N°22

Bienvenue sur la Planète Bordeaux

Beychac, le 8 septembre 2016

TECHNIQUE

DECLARATION DE STOCKS 2016 : DERNIER DELAI FIXE AU 10 SEPTEMBRE

Attention, vous avez **jusqu'au 10 septembre** pour déclarer **vos stocks de vins 2016** (volumes physiquement détenus au 31 juillet 2016) :

- soit sur le site produane par la téléprocédure STOCK,
- soit pour la dernière année sur formulaire papier auprès du centre de viticulture de rattachement de l'exploitation, cachet de la poste faisant foi.

N'hésitez pas à privilégier dès 2016 la télédéclaration, et de créer un compte produane si vous n'en n'avez pas.

RENDEMENTS

Le Comité National de l'INAO du mercredi 07 septembre a validé les rendements ci-dessous :

Si vous ne visualisez pas ce tableau, [cliquez ici](#).

AOC – IG	Rendements demandés	VSI demandé	VCI demandé
Bordeaux blanc sec	65 hl/ha	7 hl/ha	
Bordeaux blanc avec sucres résiduels	65 hl/ha	7 hl/ha	
Bordeaux Supérieur blanc	49 hl/ha		
Bordeaux rosé	58 hl/ha	7 hl/ha	
Bordeaux claret	58 hl/ha	7 hl/ha	
Bordeaux rouge	58 hl/ha		6 hl/ha
Bordeaux Supérieur rouge	52 + 3 hl/ha		6 hl/ha
Crémant (blanc et rosé)	78 hl/ha		
Fine Bordeaux	150 hl/ha		

BRUITS DE VOISIGNAGE PENDANT LES VENDANGES

L'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 relatif aux bruits de voisinage intègre les dérogations suivantes :

« ...Les exploitants agricoles peuvent utiliser uniquement en période de récolte, les machines de récolte, moyens de transport et de réception de la vendange, pendant les horaires et jours suivants :

- du lundi au samedi de 5h à 23h,
- le dimanche et les jours fériés de 7h à 20h.

Le programme de travail doit être adapté de façon à limiter l'impact sonore à l'égard de la population, notamment en utilisant des matériels conformes à la réglementation, et en réalisant la récolte de nuit (entre 21h et 23h et entre 5h et 7h) sur les parcelles les plus éloignées des zones d'habitation. »

RAPPEL / E-DMS : LES DOUANES VOUS INFORMENT

Le CIVB et le service des douanes organisent une réunion d'information sur la **saisie des déclarations mensuelles de stocks** sur le portail prodouanes le :

Lundi 12 septembre 2016 à 17h30 à Planète Bordeaux à Beychac et Caillau.

Plus d'infos et inscriptions : corinne.tricaud@planete-bordeaux.fr

CERTIPHYTO : DECRET MODIFIANT SON RENOUVELLEMENT

Le décret du 11 août dernier, qui porte sur la durée de validité des certificats à 5 ans renouvelables, entre en vigueur le 1^{er} octobre 2016.

Les professionnels ayant obtenu leur certificat avant cette date, ne doivent le renouveler qu'à la fin de la durée de validité initialement fixée à 10 ans.

Pour lire le décret, [cliquez ici](#).

PROMOTION EXPORT

DERNIER RAPPEL / HONG KONG INTERNATIONAL WINE & SPIRITS FAIR

Du 10 au 12 novembre prochain, Planète Bordeaux, en collaboration avec l'Aapra, disposera d'un stand en collaboration avec l'Aapra, avec un espace de libre dégustation ouvert aux entreprises bordelaises exposantes. Les visiteurs seront accueillis et guidés par des hôtesses / sommeliers et ces derniers veilleront au renvoi des visiteurs sur les stands des exposants concernés.

Vous avez **jusqu'au vendredi 09 septembre** pour vous inscrire et mettre en avant les AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur !

Plus d'infos [en cliquant ici](#)

Inscriptions [en cliquant ici](#)

RAPPEL / SALON PROWINE CHINA SHANGHAI

Le Syndicat sera présent du 7 au 9 novembre prochain sur le salon « ProWine » de Shanghai.

Des « Master Class » présenteront nos AOC aux professionnels dans un espace privatisé au sein du salon.

Les vins utilisés seront ceux des opérateurs présents.

Si vous êtes présents sur ce salon, ces Master Classes sont pour vous !

Plus d'infos [en cliquant ici](#)

Inscriptions [en cliquant ici](#)

**Nous vous remercions de votre lecture, à la semaine prochaine !
Votre Syndicat.**